

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1955 B 00083 Numéro SIREN : 553 820 838 Nom ou dénomination : SAMFI - INVEST
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2022 sous le numéro de dépôt 4640

SAMFI-INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 57.800.000 euros
Siège social : Rue du Poirier
14650 CARPIQUET
RCS CAEN 553 820 838

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 13 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
et le treize juin à dix heures,

Les associés de la société **SAMFI-INVEST**, société par actions simplifiée au capital de 57.800.000 euros, dont le siège social est situé à CARPIQUET (14650) – Rue du Poirier, immatriculée sous le numéro 553 820 838 au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN (ci-après la « **Société** »), se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

[...]

Monsieur Alain SAMSON préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

[...]

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- [...]
- Nomination d'un Directeur Général ;
- [...]
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport. Puis, il ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer :

Monsieur Martin MICHAUDET
Né le 24 novembre 1985
Demeurant à LOUVIGNY – 14111 – 9 Route d'Aunay-sur-Odon

En qualité de Directeur Général de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

Martin MICHAUDET exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par les statuts de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



[...]

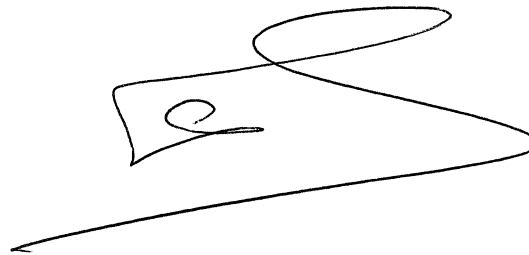
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

*Pour extrait certifié conforme
Alain SAMSON
Président de la Société*

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' shape with a loop at the top and a long horizontal stroke at the bottom.